

Le 25 février 2011

Communiqué de presse

SIPAREX CROISSANCE

SIPAREX CROISSANCE a réalisé de très belles performances au cours de l'année 2010 grâce à d'importantes cessions de son portefeuille de participations. La Gérance lance ainsi une nouvelle Offre Publique de Rachat d'Actions (OPRA) d'un montant de 20 M€ portant à 125 M€ les montants retournés aux actionnaires au cours des 6 dernières années.

SIPAREX CROISSANCE, gérée depuis la réforme adoptée en 2005 comme un fonds d'investissement dont la durée de vie expire le 31 décembre 2014, projette de transférer ses titres du marché réglementé EURONEXT vers le marché organisé ALTERNEXT, plus adapté à la taille actuelle de la société.

Un exercice 2010 très actif

▪ **Résultat social**

Le résultat social atteint **6,3 M€** contre 1,05 M€ l'année précédente, après un bénéfice de 4,2 M€ au 1^{er} semestre 2010, multipliant ainsi par 8 le résultat par action.

Les cessions du portefeuille de participations représentent **18,26 M€** (dont *Ludendo/La Grande Récré, Dirickx, Sergent Major*) et **les plus-values** réalisées **8,6 M€** (6,8 M€ en 2009).

Le portefeuille de participations, principalement constitué d'opérations de capital développement, très faiblement exposé aux effets de levier (LBO), s'est bien comporté, ce qui se traduit par des dotations nettes aux provisions d'un montant de 2,3 M€ en net retrait par rapport à l'année 2009 (4,9 M€).

▪ **Résultat consolidé IFRS – Actif net par action**

Le résultat consolidé IFRS s'élève à **3,6 M€** à comparer à 2 M€ au 1^{er} semestre 2010 et à une perte de 3,91 M€ à fin décembre 2009.

L'actif net consolidé par action, calculé sur ces mêmes bases, ressort à **24,93 €** soit une augmentation de 3 % par rapport à celui du 30 juin 2010 (24,17 €) et en hausse de 7 % par rapport à l'actif net au 31 décembre 2009 (23,26 €).

Rappelons toutefois que l'arrêt des investissements depuis 2006 ne concourt plus à la reconstitution des plus-values latentes sur le portefeuille et que la stratégie de la Société, qui vise à optimiser la situation des actionnaires, est susceptible d'entraîner une érosion du résultat consolidé IFRS ainsi que de l'actif net consolidé par action.

Le cours de bourse au 24 février 2011 (23,01 €) fait ressortir une décote par rapport à cet actif net de 7,7 %.

▪ **Dividende**

Le régime fiscal du dividende n'étant pas plus favorable que celui des OPRA, la Gérance a décidé de privilégier la réalisation d'une nouvelle OPRA de 20 M€. Il ne sera en conséquence pas versé de dividende en 2011.

▪ **Perspectives**

Le début de l'année 2011 a vu se concrétiser deux nouvelles opérations de cession. La Gérance entend poursuivre la stratégie de cession des entreprises en portefeuille. Toutefois, la taille plus réduite du portefeuille générera une volatilité plus forte des résultats pour les prochaines années.

Une cinquième OPRA de 20 M€

Comme annoncé le 27 janvier 2011, SIPAREX CROISSANCE, après avis favorable de son Conseil de Surveillance du 25 février 2011 et accord du Conseil d'Administration de SIPAREX ASSOCIES, associé commandité, lance une cinquième Offre Publique de Rachat d'Actions (OPRA) d'un montant de 20 M€, au prix de 26,20 € par action, représentant une réduction de 37,8 % de son capital social, et rendue possible grâce aux cessions réalisées sur l'ensemble de l'exercice 2010 et en janvier 2011. Le calendrier précis de cette opération sera prochainement communiqué. Un projet d'OPRA sera déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 28 février 2011 et sera soumis à son examen.

A la suite de cette OPRA, ce sont près de 125 M€ qui auront été retournés aux actionnaires au cours des six dernières années, dividendes compris, représentant 120 % des fonds propres de la Société au moment de la mise en place de la réforme du mode de gestion.

Il est rappelé que les actionnaires personnes physiques, détenant leurs titres depuis plus de 5 ans et ayant réinvesti les dividendes versés depuis lors, bénéficient d'une exonération de la plus-value éventuellement réalisée et ce sans obligation de réinvestissement à l'issue de l'OPRA.

Un projet de transfert des titres SIPAREX CROISSANCE du marché réglementé d'EURONEXT vers le marché organisé ALTERNEXT

SIPAREX CROISSANCE proposera à la prochaine Assemblée générale des actionnaires du 7 juin 2011, conformément aux dispositions de l'article L. 421-14 du Code monétaire et financier, le projet de demande de radiation des titres de la Société des négociations sur le marché réglementé NYSE EURONEXT et leur admission concomitante aux négociations sur le système multilatéral de négociation organisé ALTERNEXT.

Ce projet de transfert s'inscrit dans la stratégie définie en 2005, qui entraîne de facto une diminution régulière de la taille de la Société du fait des différentes opérations de réduction de capital. Il permettra également de réduire le coût lié à la cotation sur un marché réglementé, qui n'apporte plus aujourd'hui d'avantages significatifs en termes de valorisation et de liquidité des titres, tout en lui permettant de bénéficier sur ALTERNEXT d'un régime réglementaire plus adapté à sa structure.

Cette opération se ferait selon la procédure prévue par la loi n°2009-1255 du 19 octobre 2009 sans émission d'actions nouvelles.

SIPAREX CROISSANCE souhaite apporter des précisions concernant certaines conséquences du transfert

envisagé :

- Indépendamment des dispositions légales transitoires ayant vocation à s'appliquer pendant 3 ans à compter de la réalisation du transfert (déclarations de franchissement de seuils, déclarations d'intention, etc.), et qui permettent de maintenir une information identique des actionnaires, la Société souhaite maintenir ses organes de Gouvernance actuels (Comité d'audit,...).
Par ailleurs, pendant le délai de 3 ans à compter de la date de radiation d'EURONEXT Paris, les procédures d'offres publiques en vigueur pour les sociétés dont les actions sont négociées sur EURONEXT Paris resteront applicables à la Société.
Conformément à l'article L. 225-209-1 du Code de commerce, la Société pourra poursuivre un programme de rachat d'actions aux seules fins de favoriser la liquidité de ses titres. A cet effet, le contrat d'animation mis en place avec la société Portzamparc serait maintenu.
- En matière de communication financière, la Société envisage de changer de référentiel comptable et d'opter pour les normes françaises à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2012.
- De plus il est rappelé que la société sera toujours tenue de communiquer au public tous les éléments susceptibles d'avoir une influence sensible sur le cours de bourse, et toute information portant sur les opérations de ses dirigeants.
- SIPAREX CROISSANCE confirme enfin sa volonté de maintenir une communication active avec ses actionnaires.

Le calendrier indicatif du transfert serait le suivant :

7 juin 2011	<ul style="list-style-type: none"> • Avis favorable de l'Assemblée générale ordinaire au projet de transfert des titres de la société du marché réglementé d'EURONEXT à ALTERNEXT • Publication du deuxième communiqué sur la décision de transfert
8 juin 2011	<ul style="list-style-type: none"> • Demande de radiation d'EURONEXT et d'admission sur ALTERNEXT
Août 2011	<ul style="list-style-type: none"> • Décision d'admission sur ALTERNEXT par NYSE EURONEXT • Radiation du marché réglementé d'EURONEXT et admission sur ALTERNEXT
Au plus tard 3 mois après la date de transfert	<ul style="list-style-type: none"> • Recours à un listing sponsor

Les actionnaires ayant comme règles internes de n'investir que dans des titres d'émetteurs cotés sur un marché réglementé ne pourront plus maintenir leur participation une fois le transfert effectué.

* *

SIPAREX CROISSANCE représente 4,8 % des actifs gérés par SIGEFI, la société de gestion de l'ensemble du « groupe Siparex ».

**SIPAREX CROISSANCE, cotée sur NYSE Euronext Paris (compartiment C)
Code ISIN FR0000061582 – Code Reuters SIXP.PA – code Bloomberg SIX FP**

Contacts : Edith Jarsaillon, Directrice des Relations Extérieures, e.jarsaillon@siparex.com
Valérie Gerbet, Directeur Administratif et Financier, v.gerbet@siparex.com
Tél : 04 72 83 23 23 - www.siparexcroissance.com